

À Madame Elisabeth Guigou,
Ministre de l'Emploi et de la Solidarité

Monsieur Bernard Kouchner
Ministre délégué à la Santé

Copies à Monsieur Obrecht Conseiller technique
Et Madame Cuvillier Chef du Bureau de la Santé Mentale

Paris, le 21 Juin 2001

Madame la Ministre de l'Emploi et de la Solidarité,
Monsieur le Ministre délégué à la Santé,

Des projets visant une réglementation et une reconnaissance officielle de la "psychothérapie" sont actuellement à l'étude.

Le Cercle Freudien, association psychanalytique, tient, par la voix et de son Conseil d'Administration et de son président, à vous faire connaître son opposition à la mise en place d'une telle reconnaissance.

Deux types de raisons fondent une telle opposition :

Le premier tient à l'imprécision de la notion de "psychothérapie":

Si un grand nombre de relations inter-subjectives de tous ordres, peuvent engendrer des effets que l'on peut, à bon droit, qualifier de "psychothérapiques", cela n'implique pas pour autant la spécificité d'une pratique pouvant donner lieu à un titre, encore moins à quelque garantie que ce soit.

Les pratiques qui se désignent elles-mêmes comme "psychothérapiques" constituent, en effet, un ensemble extrêmement hétérogène, incluant certaines approches qui sont loin d'être rationnellement fondées. Le vocabulaire pseudo scientifique utilisé par les tenants de ces pratiques ne saurait en aucune façon faire illusion, de même que "l'efficacité" dont elles se prévalent, effet labile,

inhérent à la suggestion qui opère de façon prévalente dans toute relation de ce type.

Reconnaître officiellement la "psychothérapie" ou les "psychothérapies" ne peut constituer qu'une garantie trompeuse, servant, en fin de compte, de caution officielle là où aucun critère véritablement fiable n'existe au plan théorique ou déontologique.

Le deuxième type de raisons tient à la spécificité de notre discipline :

La psychanalyse est une pratique reposant sur une méthode rigoureuse et un corpus théorique structuré à partir de l'invention freudienne. Comme dans toute discipline rationnellement fondée, il existe des points de controverse et de divergence entre praticiens, mais tous reconnaissent le bien fondé de la méthode et des concepts fondamentaux permettant de rendre compte de ce qu'est le sujet de l'inconscient.

L'exercice de la psychanalyse nécessite une formation longue, rigoureuse et structurée à la mesure de la méthode, de la théorie et de l'éthique freudienne. Cette formation repose sur une cure psychanalytique personnelle approfondie, sur la pratique de supervisions individuelles et collectives, ainsi que sur un enseignement théorique et clinique, nécessitant une longue fréquentation des lieux où cet enseignement se dispense (les sociétés de psychanalyse). Cure personnelle, contrôles, et enseignements théoriques sont indissolublement liés : pas de passage à la pratique psychanalytique sans appropriation personnelle (sans "subjectivation") des concepts de la théorie.

Cela suffit à expliquer qu'un enseignement universitaire ne saurait en lui-même satisfaire aux critères exigés par la formation à la psychanalyse. L'apport de la psychanalyse à l'enseignement de la littérature, de la philosophie, de la pédagogie, de la psychologie, de la psychiatrie et des sciences humaines en général n'est plus à démontrer. En cela, la psychanalyse à tout à fait sa place à l'université, mais la formation à la psychanalyse nécessite des exigences incompatibles avec les modalités de transmission du savoir qui sont celles de l'université.

La pratique de la psychanalyse ne se résume pas aux cures psychanalytiques au sens strict du terme. Dans un certain nombre de situations une adaptation du cadre est nécessaire. Tel est le cas avec certains patients, ou avec les enfants, ou encore dans les très nombreux lieux de soin publics ou para-publics où des psychanalystes exercent. Ces pratiques nécessitant une modification du dispositif traditionnel se désignent souvent comme "psychothérapies" (ce qui permet de marquer que leurs modalités se distinguent de la cure au sens strict). Ces "psychothérapies psychanalytiques" sont pratiquées par des psychanalystes et leur exercice requiert la même formation rigoureuse, personnelle, clinique et théorique que celle de la pratique de la psychanalyse au sens strict.

Méthode autonome fondée sur une expérience et un corpus théorique rigoureux la psychanalyse ne saurait se fondre ni se confondre dans l'imprécis ensemble des "psychothérapies". Il ne saurait, dans ces conditions, être question que des sociétés dites de "psychothérapie" puissent prétendre dispenser une formation psychanalytique. Si l'enseignement universitaire s'avère inadéquat à l'objet qui est celui de la psychanalyse, les sociétés dites de "psychothérapie" ne sauraient a fortiori proposer de formation à la psychanalyse. Seules les sociétés de psychanalyse sont à même de répondre aux exigences liées à une telle formation.

Le Cercle Freudien, d'accord en cela avec un grand nombre d'autres associations psychanalytiques, ne peut que souligner les dangers que représenterait la mise en place d'une reconnaissance officielle de la "psychothérapie" et des "psychothérapeutes". La psychothérapie est une notion inconsistante en elle-même, lui accorder une reconnaissance c'est cautionner les abus inhérents aux effets de suggestion, qui ne peuvent manquer de survenir.

Au cas où une telle reconnaissance devrait malgré tout avoir lieu, nous ne pourrions qu'affirmer l'impossibilité d'inclure la psychanalyse dans le cadre indistinct des "psychothérapies". Sa méthode et son éthique s'opposent en tous points à la suggestion constituant le ressort principal de la plupart des "psychothérapies"

De plus, nous ne pourrions que dénoncer la prétention de certaines sociétés dites de "psychothérapie" à assurer une formation psychanalytique comme étant une entreprise de tromperie et de falsification.

Nous nous tenons à votre disposition pour la poursuite du dialogue sur ces questions et vous prions de croire, Madame la Ministre de l'Emploi et de la Solidarité, Monsieur le Ministre délégué à la Santé à l'expression de nos salutations respectueuses.

Le président du Cercle Freudien
Jean-Jacques Blévis